

Aucun Canadien-Français n'a été nommé

La Commission fédérale de la Radio ne serait composée que de Canadiens-anglais, selon une déclaration faite par son président nouvellement choisi, M. Hector Charlesworth, de Toronto

Promesse faite en Chambre par M. Bennett

(Par Fulgence CHARPENTIER)

Ottawa, 4.— Les journaux d'Ottawa annoncent la nomination des prochains commissaires de la radio et déclarent que M. Hector Charlesworth, du "Saturday Night", de Toronto, le Colonel W. A. Steel, expert en radio et M. W. Gladstone Murray, Canadien d'origine mais attaché depuis ses débuts à la British Broadcasting Corporation, composeront cette commission.

Il semble pas être venu à l'idée des autorités, surtout des officiers de la Commission probable de qui émane cette déclaration, qu'il n'existe pas de Canadiens français parmi eux. Cette représentation des nôtres, dictée par la plus élémentaire logique et justice, a d'ailleurs été l'objet d'une promesse de M. Bennett en chambre, lors de la dernière session.

Le 18 mai dernier, M. H. B. Howard, député libéral de Sherbrooke, a dit: "J'approuve les clauses du bill, mais je désire présenter une sugges-

tion au premier-ministre. A cause de la prépondérance de l'élément français dans ma province, et il existe d'ailleurs un grand nombre de Canadiens français dans les autres parties du Dominion, je crois que l'un des commissaires devrait être de langue française.

M. Bennett — "Je pensais que la chose avait été décidée en comité. Le président, de son côté, me l'a affirmé."

Le premier-ministre aurait-il trouvé plus profitable pour le moment d'oublier encore une fois les nôtres. C'est ce que la nouvelle donnée par le prochain président de la commission, M. Charlesworth, nous porterait à croire. Un ministre canadien-français interrogé à ce sujet a déclaré que rien d'officiel n'a encore été fait, mais la rumeur court la rue que les trois commissaires plus haut mentionnés sont bel et bien choisis et que leur nomination n'attend plus que l'assentiment du gouverneur général.

L'Angleterre invite quatre puissances à se réunir pour étudier la demande d'égalité armée faite par l'Allemagne

Le gouvernement britannique veut consulter la France, l'Allemagne et l'Italie

Réunion à Londres

Une solution aux difficultés causées par l'absence de l'Allemagne à Genève

Réponses évasives

LONDRES, 4 (P.A.) — L'agence d'échange télégraphique annonce, ce soir, que le gouvernement britannique cherche à proposer une conférence à laquelle serait discuté le refus de l'Allemagne de participer à la conférence du désarmement. D'après la dépêche, l'Angleterre aurait consulté la France, l'Allemagne et l'Italie à ce sujet. Il apparaît que le projet a été pris en considération et que le gouvernement anglais est prêt, si le plan de la conférence est acceptable et l'Allemagne consentante, à convoier une assemblée à cette fin à Londres.

Le but précis de cette réunion serait de déterminer si les difficultés créées par l'attitude allemande à Genève, ne pourraient être discutées à l'amiable.

La dépêche cite le Foreign Office de la façon suivante: "Le gouvernement de Sa Majesté est entré en pourparlers avec les gouvernements de France, d'Allemagne et d'Italie afin de s'enquérir si les difficultés causées par l'absence de l'Allemagne à la conférence du désarmement ne pourraient être l'objet d'un échange d'opinions entre les nations concernées. La chose est encore en considération mais le gouvernement de Sa Majesté laisse entendre que si le projet est faisable et rencontre l'approbation générale, il (le gouvernement) est prêt à convoier une réunion à Londres à cette fin."

EN FRANCE

PARIS, 4 (P.A.) — Le gouvernement britannique est prêt à inviter chez lui une réunion de quatre puissances afin de discuter la demande d'égalité armée faite par l'Allemagne. Une entrevue à ce sujet a eu lieu aujourd'hui entre Sir John Simon et le président du conseil français Edouard Herriot.

Il est avéré que monsieur Herriot a remis à plus tard la réponse officielle de la France à l'invitation anglaise.

Au sortir de l'entrevue avec Sir John Simon, le président s'est contenté d'annoncer que la conversation avait été cordiale et amicale.

REPONSE ALLEMANDE

BERLIN, 4 (P.A.) — La Grande-Bretagne a invité l'Allemagne aujourd'hui à une réunion de quatre puissances, afin de discuter la demande allemande pour l'égalité armée, et tenter de ramener cette nation à la conférence du désarmement. L'invitation formelle a été transmise au gouvernement par le chargé d'affaires anglais. Les autres participants à cette réunion seraient la France et l'Italie, et les Etats-Unis seraient invités à y envoyer un représentant.

La réponse de l'Allemagne à cette invitation consiste en une demande de garanties de succès dans sa réclamation d'égalité armée. Sans ces garanties, dit-elle, la réunion à Londres serait futile.

Très peu de resquilleurs se glissent dans les trains

Québec, 4 (P.C.) — Bien peu de chemineaux "resquilleurs" réussissent à se glisser furtivement dans les wagons de fret pour se faire transporter sans payer de l'endroit à un autre du pays, au dire des autorités du C.N.R. de cette ville qui démentent la rumeur que les "resquilleurs" seraient de plus en plus nombreux sur les convois.

Le problème des chemins de fer aura préséance sur la discussion autour du discours du trône — La session demain

On prête à M. Bennett l'intention de changer la procédure parlementaire du début

Le temps presse

Il est à prévoir que la session sera longue—Tout est maintenant prêt

L'opinion de M. Beatty

(par Fulgence Charpentier)

Ottawa, 4.—La courte session du début qui s'ouvre jeudi pourrait bien être de longue durée. Nous apprenons de bonne source que le gouvernement a l'intention de présenter sa législation ferroviaire dès le début des hostilités, et il aurait l'idée de demander préséance pour ces mesures même sur le discours du trône. Le motif de cette hâte serait la nécessité de mettre en vigueur aussitôt que possible les conclusions de la commission Ashfield, et l'urgence qui existe de régler sans plus de retard l'imbroglio de nos chemins de fer.

Les déficits s'accumulent sans cesse au Canadien National et si les remèdes suggérés par les commissaires royaux ont quelque chance de revivifier le malade, il est essentiel de ne pas le laisser mourir avant de tenter l'épreuve. Ce sera l'argument du gouvernement pour demander l'adoption de cette mesure extraordinaire de procédure, car le discours du trône est d'habitude un plat fade et terne, mais au sujet duquel les convives parlementaires ne se privent jamais de faire des commentaires épiques probablement pour relever le ragout ministériel.

La législation est prête et n'attend plus que l'assentiment des députés. Les pronostics laissent prévoir que l'opposition ne sera pas très forte aux conclusions du rapport sur l'état des chemins de fer au pays. Tout le monde est d'accord pour reconnaître que l'essai loyal a été une lamentable faillite, et avant que cette banqueroute entraîne le pays dans le gouffre, le rapport Ashfield offre une branche de salut au bord du précipice. C'est pour qu'on s'y raccroche au plus tôt que le gouvernement proposera d'agir immédiatement et de discuter sans plus de retard la législation appropriée.

Le discours du Trône et ses somnolentes réflexions pourra attendre le bon vouloir de l'hon. M. Bennett et la Conférence impériale, si rudement maltraitée par les électeurs de Huron-Sud, patientera bien quelques temps avant de subir l'artillerie de l'opposition.

On croit que la législation touchant les chemins de fer ira encore plus loin que le document présenté par la Commission Royale.

La réduction du capital d'un milliard sera prescrite, et la proclamation de la dictature sera édictée. On attend avec impatience la réaction de M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, à la lecture du rapport, car de sa collaboration dépend en grande partie le succès de l'entreprise.

Pour ceux qui connaissent cependant les relations qui existent entre le premier-ministre et le président du grand réseau canadien, relations des plus cordiales et des mieux suivies, il n'existe aucun doute que ce dernier soit déjà au courant de la législation projetée et qu'il acceptera de donner son approbation au projet. Mais de la déclaration du président du Pacifique, après lecture du rapport parlementaire, et après la déposition des lois, dépend l'avenir de nos voies ferrées. Le parlement, selon toute vraisemblance, ratifiera les conclusions de la commission royale sans protestation, sauf les remaquements toutes naturelles que l'on s'attend à écouter sur la précarité de l'existence de celles qui aimait trop le bal, parce que le Canadien National nous est échoué après la danse des millions sous l'administration Meighen.

M. Charles Rinfret président des importateurs canadiens

A une réunion de l'Association des Importateurs Canadiens tenue hier à l'hôtel Mont-Royal, M. Charles Rinfret a été élu président. M. Edouard Gariepy, vice-président. M. F. J. Callaghan, trésorier et M. A. S. Biffi, secrétaire. Un comité a aussi été formé en vue de recruter de nouveaux membres.

Sir Herbert Samuel taxe d'absurdité les mesures adoptées à la conférence

DARWEN, Lancashire, 4 (P.C.) — C'est une absurdité, a déclaré aujourd'hui Sir Herbert Samuel, l'éminent libéral-évangéliste anglais, commentant les mesures adoptées à la conférence impériale d'Ottawa en août dernier. "Lorsque ces mesures seront connues du public", dit Sir Herbert, "on se rendra compte que ni les Indes ni les Dominions n'offrent des concessions appréciables à la Grande-Bretagne pour le commerce du coton". Sir Herbert considère comme hors de proportion l'impôt d'un tarif élevé sur l'huile de foie de morue norvégienne afin de détourner une partie de ce produit vers Terre-Neuve. Ceux qui ont proposé ce tarif, dit-il, n'ont pas réfléchi combien ce médicament est nécessaire à la santé d'une multitude d'enfants pauvres.

Du bétail irlandais importé en Angleterre

Waterford, Etat Libre d'Irlande, 4 (P.C.) — Le vapeur "Skerries" désaffecté dans le port de Waterford pour 14 semaines, à cause du tarif imposé par la Grande-Bretagne sur les importations de bétail irlandais, appareillera pour Bristol ce soir à minuit, au moment même où l'Etat libre d'Irlande accorde sa prime d'exportation. Le navire a 600 têtes de bétail à bord.

Le délégué papal est expulsé par l'état mexicain

Monseigneur Ruiz y Flores part en avion pour les Etats-Unis

Décret du président

Mexico, 4.—(P.A.)—L'archevêque Leopoldo Ruiz y Flores, délégué papal au Mexique, est parti en avion à destination des Etats-Unis cet après-midi, obéissant à l'ordre d'expulsion décrété contre lui par le président Rodriguez, à la suite d'une polémique causée par l'encyclique papale de la semaine dernière. Deux agents du département de l'Intérieur et un parent, Carlos Cortez, accompagnèrent le prélat.

Le décret présidentiel a suivi de près une requête présentée par la chambre des députés. Une délégation de la chambre s'est présentée devant Rodriguez cet après-midi, exigeant que le représentant du pape soit immédiatement expulsé du Mexique, mais le président leur annonça qu'il avait déjà signé le décret.

L'expulsion de l'archevêque est une répercussion des commentaires de ce dernier sur les termes de l'encyclique. Mgr Flores, dans une explication officielle des désirs du saint Père, assura hier que le Souverain Pontife engageait le clergé et le peuple à ne pas s'insurger contre ce que l'Eglise considère comme une persécution, mais à obéir patiemment aux lois mexicaines.

Mais le gouvernement, évidemment, en pense autrement, s'il faut en juger par le contenu de la requête des députés. Cette requête accuse l'encyclique d'être une attaque "grossière et non-justifiée" dirigée contre le gouvernement mexicain.

A ROME

CITE VATICANE, 4. (P.A.) — Les autorités de l'Eglise catholique ont refusé tout commentaire officiel hier soir relativement à l'expulsion du légat papal au Mexique, l'archevêque Ruiz y Flores. L'on croit généralement que le Vatican protestera officiellement des que des rapports seront reçus des autorités étrangères. On semble d'avis ici que le geste du président mexicain est la meilleure preuve des conditions que le saint-Père a dénoncées dans l'encyclique de la semaine dernière.

Le succès du prêt acclamé à Canberra

La popularité des débentures nationales remonte le moral de l'Australie

Canberra, 4 (P.C.) — La rapidité avec laquelle l'emprunt de conversion australien a trouvé un marché à Londres a eu pour effet de relever agréablement le moral non seulement du gouvernement australien mais aussi du pays tout entier. Le fait que les débentures étaient épuisées moins d'une demi-heure après avoir été mises sur le marché est accepté par le premier ministre Joseph Lyons comme "une preuve irréfutable de la sagesse du peuple australien qui mit sa confiance entière dans le programme de réhabilitation gouvernementale."

Lorsque M. Lyons lut à l'assemblée du cabinet un télégramme annonçant le succès du prêt, tous les ministres se levèrent d'un commun accord et applaudirent vigoureusement la nouvelle. Le mérite de cette entreprise financière revient, dit-on en grande partie au très hon. Stanley Bruce, haut commissaire australien à Londres.

La session n'a pas encore commencé et l'on entend déjà des plaintes à Ottawa

Les commentaires des députés de l'Ouest sont pleins de mécontentement

Contre le régime

Le budget Dunning est le seul capable de fournir une solution

Fermiers endettés

(par Fulgence Charpentier)

Ottawa, 4.—Tandis que son Excellence le Gouverneur général fait rafraîchir les plumes de son bonnet et que ces messieurs de la Chambre des Communes fourbissent leurs armes pour les prochains duels parlementaires, les premiers arrivés ont déjà commencé à envahir le colline du parlement ont été des paroles d'amertume et de mécontentement contre le régime actuel. Attendant que la loi des banques soit révisée, durant la seconde partie de la session, ou quelque député progressiste en fera-t-il une question de privilège, en se basant sur l'importance nationale du problème, pendant le premier acte parlementaire, et abordera-t-on les conditions matérielles auxquelles sont soumis les agriculteurs des prairies? Le parlement et le public le sauront sous peu.

Mais il existe deux ou trois faits qui créent dans l'esprit des fermiers de l'Ouest une mentalité de dégoût et de banqueroutiers. Le prix du blé est le plus bas que l'on ait connu depuis la formation des cours de blé à Winnipeg. A 49 sous le boisseau, c'est-à-dire 31 sous au fermier, puisqu'il en coûte 18 sous pour le transport jusqu'à Port William, les agriculteurs doivent renoncer à payer toutes leurs dettes, et ils gardent toute la monnaie liquide qu'ils passent entre les mains pour pourvoir à l'habit, au vêtement, au chauffage, à l'existence enfin.

Quand ils s'adressent aux banques les cultivateurs se voient charger 8 pour cent, et encore le montant de l'intérêt pour trois mois est déduit de la somme totale avant qu'elle soit remise à l'emprunteur. Les banques, contrairement aux besoins de la population, sont libérales en temps de prospérité, et avares en temps de dépression. C'est quand le public n'a pas besoin d'argent qu'elles l'induisent à emprunter et elles le forcent à remettre au moment où il n'a plus de revenus.

C'est contre cette pratique, probablement sage au point de vue financier, mais d'un caractère problématique au point de vue social et moral, que les députés des prairies lanceront une attaque coalisée contre notre système bancaire lors de la prochaine session.

Comme remède, nous savons déjà ce qu'on suggère. Il y a le camp extrémiste, guidé par M. J. S. Woods, député travailliste de Winnipeg-nord-ouest, qui demande ni plus ni moins que l'extinction des banques, ce qui aurait probablement comme effet le même fouillis que l'administration des chemins de fer. Il y a un autre camp, celui de Mlle Macphail, et de l'élément progressiste, qui désire l'inflation de la monnaie au niveau de la livre sterling.

Le problème qui a été étudié au cours de la Conférence impériale. C'est le dernier projet aurait comme effet de bénéficier aux agriculteurs de l'Ouest, aux mineurs, aux pêcheurs, aux exportateurs en général, mais les ouvriers des grandes villes, les industriels, le gouvernement lui-même, en subiraient des répercussions terribles.

Dans l'Ouest, aux dires de notre informateur, la dernière alternative serait favorisée, et les progrès entrepreneurs, si les progrès entrepreneurs avaient une ruse sur le ministre pour tenter d'amener une telle réforme. Les capitalistes à outrance, si dignes de représenter par M. Bennett, ne sont sans doute guère rémus par les arguments des réformateurs, mais il existe un problème causé par la dépression économique dans les prairies auquel le gouvernement sera obligé de faire face. Et ce problème, c'est que les cultivateurs produisent du blé en bas de prix coûtant, qu'ils sont incapables de rencontrer leurs créanciers, et de satisfaire leurs obligations.

Il en découle en Alberta, en Saskatchewan, et au Manitoba, des mouvements de rébellion ouverte contre l'ordre révisé par M. Bennett et le parti libéral, avec son programme consistant à libérer, et le budget Dunning de 1930, est le seul qui offre à l'heure actuelle une solution possible au mécontentement et au malaise.

Majorité de M. Golding portée à 2,033 votes

London, Ont, 4 (P.C.) — W. H. Golding, élu hier député de Huron-Sud, au parlement fédéral, jouit aujourd'hui d'une majorité de 2033 voix sur son adversaire conservateur, Louis Rader. Le décompte non officiel des votes lui donne 6,808 votes et 4,775 voix à son adversaire.

L'élection partielle, tenue hier dans Huron-Sud, pour remplacer le député décédé, Thomas McMillan, a donné à Golding la plus imposante majorité jamais obtenue dans le comté.

La Bolivie prépare une autre attaque dans le Gran Chaco

Elle veut engager un combat décisif avant la saison des pluies

Tracteurs commandés

BUENOS AIRES, 4. (P.A.) — Des rapports indiquant que la Bolivie compte une nouvelle attaque contre les troupes du Paraguay stationnées dans la brousse du Chaco sont parvenues ici aujourd'hui. L'opinion publique semble croire que la Bolivie prépare ces nouvelles hostilités dans l'espoir d'engager une bataille décisive avant la saison des pluies qui rend impossible tout combat. Le Journal "Noticias" publie une dépêche de La Paz qui cite une autorité bolivienne comme affirmant que la mi-octobre verra de grandes batailles.

Un marchand, sur réception d'une commande de la Bolivie pour 125 tracteurs, a décidé que cet ordre ne pourrait être rempli si le 8 octobre n'étaient pas livrés avant le 8 octobre. On croit que les offensives futures seront concentrées sur la rivière Pilcomayo et Fort Boqueron.

Importante réunion ou serait décidé le statut irlandais

Le président de Valera rencontre aujourd'hui le secrétaire des Dominions

Londres, 4 (P.C.) — Le président irlandais Eamon de Valera et J. H. Thomas, secrétaire des Dominions, auront une entrevue ici demain au cours de laquelle sera probablement décidé le statut de l'état libre irlandais dans l'ensemble des possessions britanniques. Officiellement, l'entrevue concernera la récente démission du gouverneur général James McNeill et la nomination de son successeur, mais des autorités bien renseignées affirment que des sujets d'une importance supérieure y seront discutés. L'on dit même que les deux hommes décideront peut-être si l'Irlande demeurera au sein de l'empire britannique.

Quant à ce qui concerne la nomination d'un nouveau gouverneur, l'on s'attend à ce que de Valera demande que cette charge soit remise temporairement au juge en chef de l'état libre. Il est question que les attributions du gouverneur général soient assimilées à celle du président de l'état.

Un médecin enlevé en allant à l'appel

La disparition du docteur Faveluke amène tout Buenos Aires

Buenos Aires, 4. (P.A.) — Tout Buenos Aires était aux abois aujourd'hui à la suite de l'enlèvement du Dr James Faveluke, président d'un hôpital juif local et représentant distingué de la race juive en Argentine. Le docteur Faveluke fut enlevé alors qu'il se rendait à un appel médical qu'il croyait avoir été fictif.

Madame Faveluke a reçu aujourd'hui une lettre signée de son mari demandant une rançon de 100,000 pesos (\$25,000) pour sa mise en liberté. Le médecin captif avertissait sa femme qu'il serait mis à mort si l'on n'avertissait la police.

Le port de Santos rouvert au commerce

Rio de Janeiro, 4.—(P.A.)—Fermé depuis trois mois par les affres de la guerre civile, le port de Santos a été rouvert aujourd'hui à toutes les exportations, sauf la plus importante du pays, celle du café. Les exportations de café seront interdites jusqu'à ce que les marchés mondiaux soient stabilisés. En attendant, le commandant de la marine à Santos a ordonné la reprise des activités maritimes dans le port. La milice fédérale s'occupait aujourd'hui à distribuer des rations dans la ville récemment reconquise de San Paulo. Dix bataillons rebelles parqués dans l'état de San Paulo, ont été rejoints par les troupes du gouvernement et désarmées.

Les travaillistes accusent l'Etat de défectuosité

Ils prétendent que le gouvernement national cause la ruine des jeunes gens

Banque nationale

Leicester, 4 — (P.C.) — George Lansbury, chef travailliste du parlement anglais, dans un discours enflammé prononcé devant l'assemblée annuelle du parti, a aujourd'hui accusé le gouvernement national de poursuivre une politique qui enfonce la jeunesse du Royaume-Uni toujours plus avant dans le désespoir et déclare que si l'on n'adopte au plus tôt les principes travaillistes, n'y aura plus d'espoir pour la patrie. L'assemblée a adopté une résolution affirmant sa conviction que la prospérité bien ordonnée ne pourra être restaurée que par une politique hardie de développement national basée sur des principes socialistes et coopératifs. L'assemblée suggère la nationalisation de la Banque d'Angleterre et de toutes les autres banques et la création d'un bureau de placements financiers national.

Le Japon a rejeté définitivement le rapport de Lytton

Le gouvernement compare ce rapport sur la Mandchourie à un journal de voyage

Parfaite inutilité

Tokyo, 4. — (P.A.) — Le gouvernement japonais a décidé aujourd'hui que le rapport de la commission Lytton sur la question mandchoue, tel que soumis à la société des Nations, ne saurait causer un changement dans sa politique extérieure. Or un des principes les plus inébranlables de cette politique extérieure est la séparation de la Mandchourie et de la Chine et l'indépendance du Mandchou-Kéou.

Le général Sadao Araki, ministre de la guerre, a critiqué le rapport Lytton à l'Assemblée du Cabinet aujourd'hui, en prétendant que ce rapport n'était qu'un "journal de voyage écrit au cours d'une randonnée de quinze jours à travers la Mandchourie". Le général a mis en doute la portée sérieuse des mesures suggérées par la commission et les autres ministres ont affirmé à l'unanimité qu'elles étaient d'une parfaite inutilité pour le Japon. Le Japon a aujourd'hui accusé les Etats-Unis de s'être entendus avec Genève pour la rédaction du rapport Lytton.

La princesse Hélène aurait libre accès

Un communiqué officiel contredit ses allégations de persécution

Bucharest, 4. — (P.A.) — L'agence de nouvelles Reuters rapporte la publication d'un communiqué officiel annonçant que la visite du prince Michel chez sa mère, la princesse Hélène à Londres, fut écourtée parce que le jeune prince avait été invité par son cousin, le prince de Hohenzollern à son château de Sigmaringen, en Allemagne.

Le communiqué ajoute que le roi Carol tenait beaucoup à ce que le prince Michel soit avec lui pour l'anniversaire de sa naissance, le 16 octobre. On affirme que le roi a accordé à la princesse Hélène toute la latitude voulue pour venir voir son fils en Roumanie et que, lorsqu'elle était à Bucharest, elle pouvait l'avoir auprès d'elle à son gré.

Les cours de M. le chanoine Jeanjean

Cinq conférences publiques sous les auspices du comité de l'hygiène publique

M. le chanoine Gustave Jeanjean, professeur à l'Institut catholique de Paris, donnera prochainement, sous le patronage du comité d'hygiène mentale de la province de Québec, à l'auditorium du Plateau, une série de conférences publiques sur les défauts des enfants. Le président du comité, M. le docteur A. H. Desloges, nous communique les titres des cours de M. Jeanjean et les dates auxquelles ils seront donnés: vendredi 7 octobre: Les Enfants débilités; vendredi 14: L'Enfant et la Jalousie chez l'enfant; vendredi 21: Les enfants turbulents; vendredi 28: Orgueil et Vanité chez l'enfant; vendredi, 4 novembre: Les mauvaises habitudes.

L'entrée est libre à toutes ces conférences, qui commencent à 8 h. 30 précises.

La crise prendra fin quand un des pays protectionnistes puissants voudra bien donner l'exemple d'abaisser ses tarifs

M. Lucien Romier démontre hier à l'Ecole des hautes études commerciales, que le nationalisme économique ne saurait être justifiable qu'exceptionnellement, et peu souvent

Le libre-échange, théorie humaine

Devant un auditoire d'élite où l'on remarquait, entre autres, l'honorable sénateur F.-L. Béique, MM. Beaudry-Leman, Henry Laury, Ernest-Guimont, Alfred Tardif, Léon Marchal et la plupart des professeurs de l'Ecole des hautes études commerciales, M. Lucien Romier a parlé hier, à cette institution, du nationalisme économique.

Le conférencier reconnaît d'abord que chaque nation a le droit de développer sa richesse nationale de la manière qu'elle l'entend. La civilisation étant faite de la concurrence des individus et des groupes, on ne saurait condamner aucun effort sous aucune forme, qui a pour but d'exalter le prestige national.

Le protectionnisme, ou nationalisme économique, se définit bien simplement: réserver le marché national aux produits nationaux. La prohibition est une de ses formes, et les prohibitions sont directes ou indirectes. La prohibition des boissons aux Etats-Unis, par exemple, a pour origine une idée idéaliste et hygiénique. On calculait que la boisson alcoolisée absorbait en moyenne 35% du budget familial, et on crut qu'il valait mieux orienter les salaires vers l'achat d'autres, radicaux, etc. C'est pourquoi, aujourd'hui, des intérêts industriels très puissants sont liés au maintien de la prohibition.

Les tarifs sont la forme la plus commune du protectionnisme. Il convient d'observer que, le plus souvent, ils sont imposés pour servir de marchandises, pour donner matière à des concessions réciproques. De là, les tarifs préférentiels. Ces tarifs préférentiels prennent une forme assez étrange quelquefois, surtout quand il s'agit d'immigration. C'est ainsi qu'il fut un temps, où un Européen qui allait s'établir dans l'ouest canadien, payait moins cher de transport qu'un Canadien.

THEORIE INJUSTIFIABLE

Le protectionnisme se traduit quelquefois par l'interdiction de payer des marchandises étrangères. Les Allemands, par exemple, font venir des quantités de marchandises de l'étranger, mais leur gouvernement leur défend d'exporter l'or et l'argent. De même dans presque tout l'Europe centrale.

Le contingentement consiste à fixer certaine quantité de marchandises étrangères que l'on pourra importer. Le protectionnisme prend aussi la forme de mesures d'hygiène douanières. Par exemple, jusqu'au 15 juin, les Anglais trouvaient merveilleux les cerises françaises. A compter de cette date, comme les leurs sont mûres, les cerises françaises sont pourries, disent-ils. Le protectionnisme peut se justifier en certain cas. Il est légitime quand il a pour but de sauvegarder la subsistance d'une classe sociale. La défense nationale peut être une autre raison, de même que les commodités fiscales.

La loi du protectionnisme est condamnable, c'est quand il sert à exploiter le patriotisme. Les arguments sentimentaux sont tout à fait à blâmer en cette matière. Deux exemples seront la preuve. L'Angleterre victorienne a fait l'Empire britannique; elle était libre-échangiste. La Belgique, pays dont le patriotisme intense des citoyens ne saurait être mis en question, a toujours eu un faible pour le libre-échange. Il est impossible à quiconque de prouver que le protectionnisme enrichit vraiment et fortifie une nation.

ATTENTAT A LA LIBERTE

Nos pères, de tout temps, ont lutté pour la liberté. Liberté des échanges, liberté de paroles, liberté sous toutes ses formes. C'est faire un pas en arrière que de mettre des entraves à la libre expansion du commerce. Si l'Union a progressé, c'est parce qu'il n'y a eu qu'un pas de plus vers l'équilibre, l'équilibre étant impossible sans échanges, le protectionnisme ne peut être un facteur de prospérité. Le 19e siècle a fait des progrès ra-

Le recorder Leblanc cite le juge Rivard et libère 4 prévenus

Le jugement suscite un vif intérêt chez tous les plaideurs

Le mot "possession"

Basant leur défense sur une décision du juge Rivard, en Cour d'appel, mai 1932, dans une cause du Roi vs Morelli, et établissant la vraie signification du mot "possession", MM. René Thérèse, C.R., et Willie Proulx réussissent hier à faire libérer quatre de leurs clients, arrêtés au commencement de septembre par les constables Edouard Hogue et Shanahan, de l'escouade des narcotiques. Le recorder Aimé Leblanc condamne un cinquième prévenu, H. Panneton à 6 mois, \$200 d'amende ou, à défaut à un mois additionnel.

Lors de l'arrestation, au numéro 1024 rue De Buill, Romeo Lefebvre, Cloris Roudau, Florian Boucher et Alvin Lesage, étaient assis à une table, à causer. Les agents, après une perquisition sévère trouvèrent de la cocaïne et de l'héroïne dans les matelas, sous les tapis, dans les crevasses du plancher et dans les poches de Panneton.

Au procès Me Albert Berthiaume, du service de la police, expliqua la teneur de l'article 17 de la loi des narcotiques et maintint que le fait d'être présents dans un endroit où l'on gardait des drogues constituait un délit.

MM. Thérèse et Proulx, en défense et d'après le juge Rivard prétendirent que le mot "occuper" dans l'article 17 de la loi ne peut être interprété que pour un locataire ou un pensionnaire ayant le contrôle absolu de son appartement. Il est prouvé que les quatre accusés étaient les hôtes de Panneton et seulement depuis 15 minutes, à l'arrivée de l'escouade. Les visiteurs ignoraient l'existence des narcotiques. Le tribunal doit faire une distinction entre la possession physique et la possession réelle, jointe à l'intention de détenir la chose en litige. Cette possession est désignée en droit civil sous la rubrique "animus domini". La défense prétend en plus que la poursuite n'a pu établir l'occupation du local par les quatre accusés et que le fait d'être en visite dans un endroit ne constitue pas un délit tel que l'entend l'article 17 de la loi.

En rendant son jugement hier le recorder Aimé Leblanc maintint les prétentions de la défense et libéra les quatre prisonniers, qui ont déjà attendu un mois en prison pour leur procès et leur sentence.

M. Auger exige le serment avant de donner un emploi

Nouvelle formule à l'usage des chômeurs qui solliciteront le patronage de cet échevin

Afin de mettre fin à l'afflux vers Montréal des nécessiteux de la campagne, l'échevin du quartier S.-Jacques, M. Henry L. Auger, donne avis qu'il ne fera aucune démarche pour les chômeurs qui demeurent à Montréal depuis moins de deux ans. Et, de crainte d'être trompé, il obligera ceux qui solliciteront son patronage à prêter serment avant de leur accorder. S'il est plus tard prouvé qu'un chômeur a commis un parjure dans le but d'obtenir un emploi, tant pis pour le délinquant: la loi suivra son cours. Voici la nouvelle formule que l'échevin Auger a fait préparer:

Je, soussigné, déclare par les présentes que je demeure à Montréal depuis au moins deux ans, que je suis sobre, honnête et laborieux, et que rien dans ma conduite passée ne peut m'être imputé qui soit de nature à nuire dans les démarches que je fais présentement pour obtenir du travail.

Et je fais cette déclaration solennelle, et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de la loi de la preuve en Canada.

Declaré devant moi, à Montréal, ce jour de 1932

Juge de paix ou commissaire de la cour supérieure.

NOTE: Il est entendu que M. l'échevin Auger ne fera rien pour aider quelqu'un qui aurait obtenu un emploi de deux ans à Montréal et qui ne posséderait pas les qualités ci-haut mentionnées.

CONVOICATIONS

Unions Internationales: U. I. des relieurs, U. 91, au No 7 rue Craig Est; U. I. des plombiers et des poseurs d'appareils de chauffage, U. 144, au No 1201 rue Saint-Dominique.

Syndicats Catholiques: Grande assemblée de toutes les sections du Syndicat catholique des travailleurs en chaussures, à l'édifice des Syndicats, rue DeMontigny Est; S.C. des plâtriers, à l'édifice des Syndicats, rue DeMontigny Est.

Unions Canadiennes: U. C. des peintres décorateurs, U. C. des poseurs de tuiles et métiers inter-alliés de la construction, au No 915 carré Victoria.

Clubs et Associations: Club Ouvrier Saint-Edouard, au No 458 rue DeFlourmont; Association ouvrière du Nord, au No 4677 rue St-Denis; Comité exécutif du club ouvrier Saint-Denis-DeLorimier, au No 4550 rue Brébeuf.

Le protectionnisme est une des formes du moindre effort; son incohérence reflète la façon dont travaillent les hommes politiques, en général. Tout ce qu'ils font est en vue de la réélection. Les gouvernements ne suivent pas un plan. Ils n'ont qu'une idée: attendre les affaires, et si elles ne viennent pas, bien prendre garde de ne pas les aller chercher.

Le remède au protectionnisme, au nationalisme économique réside dans les traités de commerce stables, dans les cartels, dans les ententes privées. Le monde connaît une ère de prospérité sans précédent si seulement un des grands pays pro-

Programme de travaux remédiateurs au chômage pour les sans-travail de Verdun qui seront prêts à travailler cet hiver

Tout secours sera refusé aux chômeurs qui refuseront sans raison de travailler

Manifestation hier soir

La Commission du Chômage de Verdun, tenant compte de l'augmentation du coût de la vie durant les mois d'hiver, vient d'adopter une nouvelle cédule d'heures de travail à être fournies par les chômeurs sollicitant du secours direct, et des allocations hebdomadaires qu'elle pourra de ce chef accorder à chacun d'eux. Cette cédule s'établit comme suit, savoir:

PROGRAMME DE TRAVAUX REMEDIEURS AU CHOMAGE

Familles de	Classe	Allocation par sem.	Heures de travail par semaine de 40 heures
9 personnes et plus	"AA"	\$9.60	3 jours à 8 heures—24 heures
7 et 8 personnes	"A"	8.00	2 1/2 "à 8"—20 "
5 et 6 "	"B"	6.40	2 "à 8"—16 "
3 et 4 "	"C"	6.00	1 1/2 "à 8"—14 "
2 personnes	"D"	4.80	1 1/2 "à 8"—12 "
1 personne seule	"E"	3.20	1 "à 8"—8 "

Pas plus de deux personnes par famille, soit le père et un fils, ne pourront bénéficier de ce programme de travaux. Il n'y a pas de travail le samedi.

Cette nouvelle cédule deviendra en vigueur le jeudi 6 octobre 1932. Il convient d'observer que par le tableau des allocations ci-dessus, le travail des ouvriers est rémunéré sur une base de .40 sous de l'heure et qu'il est prouvé à ce que les ouvriers soient payés en plein chaque semaine de travail, méthode qui évitera tous malentendus possibles.

La Commission souligne le fait qu'elle a été instituée dans le seul but de venir en aide aux chômeurs nécessiteux et qu'elle ne peut considérer comme chômeur, tout homme qui négligera ou refusera de travailler suivant le programme ci-dessus établi. En conséquence, elle estime de son devoir de n'accorder aucun secours à un chômeur refusant ou négligeant de travailler.

Le programme ci-dessus établi a été approuvé par le conseil Municipal de la Cité de Verdun à sa séance spéciale tenue le 3 octobre 1932, et la Commission a l'assurance que toute la protection désirable sera accordée aux chômeurs qui travailleront suivant le plan maintenant adopté.

Charles M. Allen
Maire de la Cité de Verdun
Louis Paul Caron
Présidents-conjoints de la Commission

MANIFESTATION HIER SOIR

Environ deux cents chômeurs mécontents de la ville de Verdun auxquels s'étaient joints des enfants et des femmes ont manifesté hier soir dans les rues de Verdun, après s'être vu refuser l'admission dans une salle située à l'angle de la 4ème avenue et de l'avenue Ballantyne, où ils devaient tenir une assemblée.

La manifestation commença vers huit heures hier soir, après que les deux cents chômeurs incapables de tenir l'assemblée projetée se mirent à parader dans les rues. Des enfants et quelques femmes se joignirent bientôt à eux, et la manifestation commença à prendre de l'envie lorsque la police fut alertée.

Les manifestants obéirent aux ordres de la police, mais à deux reprises aux angles des 3e et 4e avenues et de la rue Wellington ils voulurent entraver la circulation, en empêchant les tramways de passer. La police réussit à ces deux endroits encore à rétablir l'ordre, mais au premier endroit le constable Bledner fut frappé par l'un des manifestants qui serait Meredith.

Tard encore hier soir, plusieurs patrouilles de la police de Verdun circulaient par les rues afin de prévenir tout rassemblement.

d'âge mûr ou plus vieux sont plus efficaces et plus expérimentés; ils sont plus sûrs et stabilisent le mouvement du personnel ouvrier; ils sont moins exposés à se faire blesser; leur manque de rapidité est largement compensé par d'autres qualités majeures; ils sont plus sobres et plus dignes de confiance.

Les Directeurs de l'Association ont avancé une autre bonne raison en faveur des ouvriers d'âge mûr ou plus âgés; c'est qu'ils sont plus capables de faire leur travail sérieusement, de penser consciencieusement avant d'agir, d'étudier les différents problèmes qui peuvent surgir de leur travail et d'appliquer une solution pratique.

Les Directeurs sont d'avis que les employeurs devraient aussi être mis au courant de ces faits et des arrangements seront complétés pour leur fournir l'information nécessaire.

WILLIAM TREMBLAY

M. William Tremblay a été réélu par acclamation président du club ouvrier Maisonneuve, au cours d'une très nombreuse assemblée à la salle des Buffalos, rue Letourneux.

M. Tremblay a exprimé son opinion sur la canalisation du Saint-Laurent. Après avoir déclaré ne pas considérer la question sous l'angle du chômage, il s'est prononcé franchement en faveur du projet. Une résolution, adoptée par le club, demande la mise en exécution immédiate de ces gigantesques travaux, afin de procurer sans plus tarder de l'ouvrage aux sans travail du Canada.

M. Tremblay a fait aussi quelques remarques au sujet des indemnités accordées aux victimes de l'explosion du "Cimbeline". Selon le président du club Maisonneuve, plusieurs de ces indemnités seraient trop insuffisantes. Il cita le cas d'un ouvrier qui, ayant passé huit jours à l'hôpital ne reçut que \$8.75.

L'ancien échevin du quartier, M. Oscar Lalonde, a été réélu vice-président du club. On a invité l'hon. C. J. Arcand pour la prochaine assemblée.

VOIX OUVRIERE

Il y aura grande assemblée ce soir à la Voix ouvrière du Nord. L'hon. C. J. Arcand donnera une conférence en présence des membres de la nouvelle organisation ouvrière. Tous les membres des unions et des clubs ouvriers, ainsi que tous les citoyens du Nord seront les bienvenus. L'hon. M. Arcand parlera des améliorations qu'il veut apporter aux conditions de travail des ouvriers et des lois nouvelles qu'il espère faire sanctionner par le parlement de Québec à la prochaine session.

ASSEMBLEE

Tous les cordonniers syndiqués sont priés de se rendre à l'assemblée générale du Syndicat de la cordonnerie qui aura lieu ce soir à l'édifice des Syndicats rue DeMontigny Est. Il s'agira en effet de procéder à l'élection des officiers généraux. De plus, le nouvel amonieur, M. Conrad Prevost, prendra officiellement possession de la charge de directeur moral.

La rue Berri sera repavée au contrat plutôt qu'en régie

La chaussée est actuellement en très mauvais état. — Trottoir à renouveler

Soumissions sous peu

Lundi dernier au matin, la Ville faisait entreprendre le pavage de la rue Berri, de Sherbrooke à Roy, par son propre service de voirie, mais le soir même les travaux étaient interrompus, le Comité exécutif ayant décidé que le travail reviendrait à bien meilleur compte s'il était confié à un entrepreneur. Des soumissions seront donc demandées aujourd'hui même, qui seront décahétées dans une semaine environ.

L'échevin du quartier Lafontaine, M. Léon Trépanier, expliquait hier que la chaussée de la rue Berri est dans un état très délabré, ce qui fait l'objet de plaintes nombreuses chez les automobilistes et les passants en général, car les trottoirs ne sont guère mieux, et devront aussi être renouvelés. Par ailleurs, les propriétés de la rue Berri se louent difficilement avec une chaussée aussi peu présentable.

Lorsque le pavage aura été renouvelé, ces immeubles verront leur valeur s'accroître en raison de la location plus facile des logements. "Les travaux doivent être exécutés avant la neige, ajoute-t-il. De moins nous devons les faire accomplir avant le printemps, car les propriétaires riverains en ressentiraient du préjudice dans le cas contraire. Imaginez une rue Berri envahie au mois de mai prochain, ou même en février ou en mars, alors que les locataires sont en quête de nouveaux logements. Ils n'iraient sûrement pas s'établir rue Berri, l'aspect peu invitant de la rue. Si les travaux sont terminés avant l'hiver, la fonte des neiges laissera paraître un pavage neuf qui invitera les locataires à s'établir rue Berri".

Maisons louches surveillées en dehors du district connu

Le Lieutenant A. Brouillet, agissant d'après les ordres du sous-directeur de la police M. Gobeil, a commencé une campagne contre les maisons louches qui semblent vouloir s'implanter en dehors du district connu.

Depuis lundi M. Brouillet a opéré deux descentes, rue Saint-Denis, dans la région située entre les numéros 3000 et 4000, et à côté de deux appartements. Deux tenanciers et trois clients ont été arrêtés. Tous ont protesté de leur innocence devant le recorder Amédée Thounin.

Welland, 4.—(P.C.)—M. Frank Sauer, 45 ans, a été trouvé aujourd'hui pendu par le cou dans le corridor de sa résidence. Il laisse sa femme et un fils, Frank, âgé de 13 ans.

La vie ouvrière

Il survient moins d'accidents parmi les ouvriers âgés

Les industriels ont tout avantage à les préférer aux jeunes gens

Statistiques

Selon un Bulletin récemment publié par l'Association des Industriels de France pour la Prévention des Accidents du Travail, les employés âgés de 40 ans ou plus sont moins souvent victimes d'accidents industriels que ceux plus jeunes. Ceci fut annoncé aux Directeurs de l'Association de Québec par la Prévention des Accidents du Travail, lors d'une assemblée tenue hier à l'Hôtel Mont-Royal sous la présidence de Monsieur Georges A. Savoy, Président de la Dominion Blank Book Co et de la Classe 19 de l'Association. Les statistiques mises en vedettes dans ce Bulletin démontrent que, chez les employés d'une des plus grandes compagnies de chemins de fer françaises, les ouvriers âgés de 40 à 49 ans ont un pourcentage de seulement 16 p.c. par rapport à l'effectif, tandis que ceux de 20 à 29 ans ont un pourcentage d'accidents beaucoup plus élevé 25.9 pour cent.

Ces chiffres prouvent aussi que les employés âgés de 5 ans ou plus obtiennent le pourcentage le plus bas, c'est-à-dire 13.4 p.c. et que les apprentis subissent le plus grand nombre d'accidents puisqu'ils ont un pourcentage de 40 p.c.

Les statistiques qui précèdent intéressent vivement les directeurs de l'Association, parce qu'un récent rapporté que, suivant certains employeurs, les ouvriers âgés de 40 ans ou plus ne pouvaient pas être engagés à cause de difficultés techniques ou autres.

Les directeurs de l'Association ont donc décidé de faire parvenir une copie de ces chiffres au Bureau de la Commission des Accidents du Travail et d'en préparer un nombre suffisant de copies qui seront mises à la disposition des membres qui en désireront.

Le Secrétaire a fait remarquer aux membres présents que, selon le Docteur C.-O. Sappington, Directeur du Service d'Hygiène au "National Safety Council", l'âge des employés a peu d'importance quant au nombre d'accidents qui arrivent dans les usines américaines.

Le Docteur Sappington et ses confrères ont fait une enquête sérieuse et ont fait mention des raisons suivantes qui expliquent la préférence donnée aux ouvriers d'âge mûr ou plus vieux: les capacités physiques ou mentales sont plus importantes que l'âge; les ouvriers

Autre chômeur riche qui soutire \$106.20

Le juge Lacroix sera d'une extrême sévérité à l'avenir

Pour la deuxième fois en moins d'un mois le comité des secours directs aux chômeurs s'est fait jouer par un misérable fictif. L'accusé, Edouard Dettore, 35 ans, 6370 rue Dumas, Ville-Marie, s'avoua coupable d'avoir frauduleusement obtenu une somme de \$106.20, du comité de secours pour les protestants, 1027 rue Saint-Germain, pendant plusieurs semaines antérieures au 23 septembre.

Le tribunal condamne Dettore aux sept jours qu'il a passés en prison à attendre son procès, mais déclare qu'à l'avenir toute personne se permettant d'aussi odieux abus subira toute la sévérité de la loi. Les sept enfants de l'accusé expliquent seuls la clémence dans le cas actuel.

Paris, 4.—(P.A.)—Le "Temps" disait aujourd'hui que le rapport Lytton sur la Manchourie rendait moins probable le retrait du Japon de la Société des Nations.

LES CINEMAS DE FRANCE-FILM
★ IMPERIAL ★
★ L'ÉGLON ★
D'après l'œuvre d'Edmond Rostand
CINEMA DE PARIS
"Monsieur le Maréchal"
avec FERNAND REVE

THEATRE STELLA
Plateau 1166-1167 — 4652 St-Denis
CETTE SEMAINE
FLORETTE et PATAPON
Comédie en 3 actes de
HENNEQUIN et VEBER

CARLES
PROFESSIONNELLES
AVOCATS

Bertrand, Guérin
Goudault & Carneau
AVOCATS ET PROCUREURS
100, rue Saint-Jacques
Tél. 116-1167

Geoffroy et Prud'homme
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.
— A. Geoffroy, C. Prud'homme
Tél. 116-1167 — MONTREAL
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffroy"
Western Union Code

DEMARAS & DESERRES
AVOCATS
JAMES DEMARAS, C.R.
RODOLPHE DESERRES, C.R.
50, rue Saint-Jacques
Tél. 116-1167

JOHN E. C. ELLIOTT, B.C.L.
AVOCAT
CHAMBRE 116
Edifice Insurance Exchange
276 rue Saint-Jacques
Téléphone: HARBOUR 1700
76-1-M-V-Jno

GERARD RAYMOND
AVOCAT
Suite 725, Insurance Exchange Bldg.
276, rue Saint-Jacques
HARBOUR 2112 et 2114
194-1-M-V-Jno

COHEN, GAMEROFF & GROSS
Avocats, Procureurs et Solliciteurs
613, Edifice Thémis
10, rue Saint-Jacques, Ouest, Montréal
JOSEPH COHEN, C.R., M.P.P.
MYER GAMEROFF, B.C.L.
MYER GROSS, L.L.B.
Téléphone: HARBOUR 9215-6

J.-H. MIGNERON
AVOCAT
14, rue Notre-Dame, Montréal
Téléphone: Plateau 6422
11-C Prof.-J.-H.

Specialiste
Des maladies de l'homme et de la femme
Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes
Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée de
Docteur J. M. E. PREVOST
1460, rue Hutchison
MONTREAL

Compagnie
d'Assurance sur la Vie
"Le Franco-Américain"
1242, rue St-Jacques, Montréal
NARCISSE DUCHARME, PRÉSIDENT



Etablissez vos quartiers d'hiver au WINDSOR

Tous les avantages d'un hôtel moderne... chambres spacieuses et confortables... l'atmosphère intime du foyer... Repas table d'hôte dans les 3 restaurants... service attentif et discret... La façon moderne d'habiter la ville... le tout aux conditions les plus modérées.

Windsor

Les rumeurs persistent à voir un club majeur ici

MALGRE LES DEMENTIS D'USAGE ON CROIT QUE LES PROPOS ONT UNE SOURCE BIEN AUTORISEE

McGraw ajoute hier son démenti à celui de Breadon et de Ball — Le syndicat Dandurand-Cattarinich derrière le projet annonce une dépêche de New-York

Les franchises sont rares

Après avoir reçu les démentis d'usage de Sam Breadon, de Phil Ball, l'Ernest Savard et plus tard hier, de John McGraw, le rumeur qui veut que Montréal possède l'an prochain une franchise de l'un ou l'autre des clubs de baseball de Saint Louis n'en est guère moins vivace ce matin.

Née viable elle veut apparemment le rester.

Les propos vont si bien leur train qu'on annonce pour la fin de la semaine la venue de John J. McGraw, ex-gérant des Giants, à Montréal afin d'examiner le terrain et de se rendre compte des conditions financières et autres.

En dépit de son démenti assez vague opposé hier à la rumeur McGraw pourrait bien en connaître plus long qu'il ne veut l'admettre. Ce n'est pas la première fois que quelqu'un songe à implanter un club majeur dans la métropole et ce n'est pas la première fois que McGraw y voit son nom mêlé. Comme plusieurs autres experts en baseball le vétérinaire grisonnant qui a effectué un départ aussi bruyant qu'imprévu du baseball en juin dernier se rend compte de la popularité du baseball à Montréal et des ressources qu'y trouverait un club majeur.

Quand on allègue le déficit rencontré par l'un ou l'autre des clubs de St-Louis cette année et qu'on cherche à en porter le blâme sur la position des équipes dans le classement l'on oublie que Saint-Louis, avec une population d'un million doit appuyer deux équipes majeures. Et là est bien plus certainement la cause des embarras financiers rencontrés par Browns et Cardinals.

MONTREAL EST MURE

Montréal a d'ailleurs indiqué depuis longtemps qu'elle est mure pour le sport majeur par la façon dont elle soutient deux équipes de hockey majeur, quatre pistes de courses et une équipe de baseball ne serait qu'un développement dans le cours ordinaire des choses.

New-York, 4. — La clôture de la saison de baseball dans les ligues majeures a été suivie aujourd'hui d'une foule de développements concernant deux des plus fameuses figures du sport à New-York, à savoir Babe Ruth et Joseph McGraw.

Babe Ruth a déclaré qu'avant de se remettre à la chasse de l'or il ne voyait pas de raison pour l'empêcher de jouer régulièrement au champ d'out pour les Yankees en 1933 et de faire une 20e saison dans le baseball.

Quant à McGraw, dont le nom a été lié aux efforts de sportsmen montrealais en quête d'une franchise dans les majeures, il a déclaré définitivement par l'intermédiaire de certains de ses amis qu'il n'avait absolument pas l'intention de retourner au baseball actif.

Le rôle de McGraw dans les démarches de sportsmen de Montréal n'a consisté qu'en celui d'intermédiaire entre Léo Dandurand et Jos Cattarinich, propriétaires de pistes de courses et de clubs de hockey au Canada et aux Etats-Unis, et les magnats américains.

L'ancien gérant des Giants de New-York n'a pas pris d'autre part aux négociations et ne contemple pas non plus de retourner au baseball actif.

On dit que Dandurand et Cattarinich sont fortement appuyés financièrement dans leur entreprise et ils assurent qu'ils peuvent disposer d'un terrain où ils pourraient loger plus de 33,000 spectateurs. Mais les franchises des majeures semblent solidement installées dans les mains de leurs propriétaires respectifs, bien que de lourdes pertes financières les aient affaiblies.

Montréal possède un solide club dans la ligue internationale. On ne sait pas encore à Montréal quel sera le sort du club local.

QUELQUES BOXEURS FINALEMENT PAYES

Après une longue attente les boxeurs étrangers qui ont participé à la séance du fond de secours direct ont finalement été payés par le promoteur Fleming et sont retournés chez eux.

Vu le retard de certaines sociétés de charité à rendre compte de la vente des billets on n'a pas pu établir de compte définitif et la ville a avancé l'argent nécessaire pour rencontrer les paiements.

Les boxeurs locaux et Jack Dempsey, actuellement en tournée théâtrale, seront incessamment payés.

Le promoteur Jules Racicot qui avait pris la date du 12 octobre semble avoir consenti à échanger avec le promoteur Alec Moore qui se propose de donner une séance de lutte monstre au Forum. Racicot qui détient les dates du 13 et du 24 courant a l'intention de donner deux séances de boxe qui sauront plaire.

Dan Howley veut remanier Toronto

Toronto, 4. — Dan Howley, ancien gérant du Cincinnati de la Ligue Nationale de baseball, était en conférence avec les propriétaires du club Toronto de la Ligue Internationale, hier.

La question de financer de nouveau le club a été discutée ainsi que la possibilité pour Howley de diriger le club local.

Les propriétaires ont perdu de l'argent depuis ces trois dernières années, mais avec Howley à la tête du club, les amateurs du baseball local s'attendent davantage à ce sport.

Elle divorce de Johnny Wesimuller

Los Angeles, 4. — Témoignant à l'effet que son mari la plaçait dans une fausse position en amenant son jeune frère vivre avec eux dans le logement où ils habitaient, qu'il voulait rarement prendre ses repas chez lui et qu'elle devait vivre seule, soumise en larmes, Bobby Ann, artiste, a fait accorder un divorce de Johnny Wesimuller, champion de natation et étoile de cinéma ici aujourd'hui.

Deux bons joueurs du "Big Four"



Walter Johnson est mis à pied

Clark Griffith annonce qu'il ne gèrera pas Washington la saison prochaine

Washington, 4. — Clark Griffith, propriétaire des Sénateurs de Washington de la ligue Américaine, a annoncé ce soir que Walter Johnson ne gèrera pas l'équipe l'an prochain.

Johnson, un des meilleurs lanceurs de son temps, a été gérant des Sénateurs depuis 1929. Il était gérant de Newark de la ligue Internationale en 1928.

Griffith a déclaré qu'il n'avait pas encore choisi son futur gérant. A part son stage à Newark Johnson a fait partie des Sénateurs durant toute sa carrière.

Grand et fort, il est immédiatement passé de rangs semi-professionnels aux grandes ligues et en est devenu du jour au lendemain une des lumières.

Cy Denneny serait gérant à Ottawa

Les rumeurs dans la Capitale mentionnent son nom comme directeur des Sénateurs

Ottawa, 4. — Cy Denneny pourrait fort bien devenir l'instructeur du club de hockey Ottawa si la capitale est représentée la prochaine saison dans la Ligue Nationale de hockey. C'est l'une des rumeurs qui circulent en ville depuis que les négociations entre l'Auditorium et Tommy Gorman sont brisées.

Quoique la situation soit loin d'être claire, on croit en général que la capitale aura un club pour la représenter dans la N.H.L., l'hiver prochain. T. F. A'Hearn, président de l'Ottawa Hockey Association, a déclaré qu'un club opérerait en autant que les joueurs accepteraient une diminution de salaire de 20 pour cent.

On croit que tous les porte-couleurs des Sénateurs accepteront cette diminution. Frank Finnegan, qui a joué avec le Toronto, la saison dernière, est le seul joueur qui possède un contrat pour cette année. On croit cependant qu'il se déclarera prêt à accepter une diminution.

LA RADIO, UN CIRCUIT ET LA RESPIRATION

PHILADELPHIE, Penn. 3. — Babe Ruth est un "médecin" pour Buddy McGinnis maintenant. Buddy, âgé de 16 ans, était couché depuis dix jours dans un appareil respiratoire, incapable de respirer naturellement.

Ce jeune garçon écoutait la radio-diffusion de la série mondiale et lorsque le Bambino frappa un coup de circuit à la première manche, samedi, Buddy, excité, commença soudainement à respirer naturellement et les physiciens accordèrent une assistance à Babe Ruth tout aussi bien qu'un coup et un point.

Dickey, Byrd et Gomez se marient

New-York, 4. — Les champions du monde, les Yankees sont en ville pour quelques jours avant de se séparer pour l'hiver.

Trois membres de l'équipe doivent être mariés d'ici quelques jours: Sam Byrd avec Rachel Smith, de Birmingham, Ala; Bill Dickey avec Violet Arnold, Jackson Heights, N. Y. et Vernon Gomez avec Jane O'Don, artiste de comédie musicale. Les deux gros canons des Yankees, Ruth et Gehrig, ont l'intention de faire du golf et de la chasse pour se remettre des fatigues du baseball.

Entraînement des Leafs à Kingston

Kingston, Ont 4. — Connie Smythe, gérant des Maple Leafs de Toronto, champions du monde au hockey a annoncé aujourd'hui au maire C. Wright que les Leafs s'entraîneraient ici cet automne.

Les champions arriveront ici le 29 octobre et la place leur sera prête le lendemain à l'arena Jack Hart.

Les Rangers vont au lac Placide

New-York 4. — Les Rangers de N.Y. s'entraîneront au lac Placide pour la prochaine saison de la N.H.L. a-t-on annoncé aujourd'hui. Les équipes des Rangers et de Springfield, ferme d'élevage des Rangers, seront sous les ordres du gérant Lester Patrick le jeudi, 29 octobre.

Les Rangers ont été défaits en finale pour la coupe Stanley le printemps dernier quand Maple Leafs ont remporté le championnat mondial.

Frank Turville qui joue maintenant pour les Tigers et Ab Box, le fameux demi, autrefois de Balmy Beach, maintenant avec les Argonauts, sont considérés comme deux des meilleurs botteurs du circuit.

McLarnin prêt à tomber Leonard

Le Canadien de Vancouver prétend pouvoir knockouter le vétéran vendredi soir

New York, 4. — James McLarnin, le fameux boxeur de Vancouver, s'entraîne actuellement à son camp, en vue de son combat avec Leonard, vendredi soir, à Madison Square Garden.

Il y a quelques semaines, McLarnin a rencontré le boxeur canadien Francis Lou Brouillard et a perdu la décision. Il croit qu'après ce combat, il pourra assez facilement vaincre Leonard.

Jimmy sera favori à 3 contre un lorsqu'il entrera dans l'arène.

Si McLarnin gagne, il tentera de se battre avec Fields pour le championnat des boxeurs poids mi-moyen et s'il perd, il se retirera probablement de la boxe.

Leonard, qui, jusqu'ici, n'avait rencontré que des hommes de classe mineure, devra se débattre à la limite. Toutefois on croit qu'il pourrait faire une belle lutte à McLarnin, car il y a quelque temps, il a défait Bill Townsend.

L'U. de M. protège son club de hockey

Nos carabins ont l'esprit conservateur... en matière de sport. Ils l'ont bien prouvé hier soir à une réunion du comité de culture physique, sous la présidence du Docteur Endore Duboué et à laquelle ont assisté M. seigneur A. V. J. Piette, recteur de l'Université de Montréal et tous les représentants des différentes facultés.

Après une dizaine d'années de démarches les étudiants ont réussi à faire adopter un projet de loi qui permettra à l'Association Générale Athlétique de l'Université de monopoliser les services de ses joueurs de hockey. Le règlement de la C.I.A.U. fait maintenant partie des statuts de l'association et exige de tous joueurs de hockey de jouer exclusivement pour le club universitaire sous peine d'expulsion.

Le Docteur Lanthier a été élu secrétaire-trésorier du comité de culture physique et aura juridiction sur tous les sports pratiqués à l'université.

Tournoi de tennis des E.E.D. au Nelson

Ce soir aura lieu au club de tennis Nelson la semi-finale du tournoi de tennis des étudiants en droit tandis que la finale aura lieu vendredi. Une joute-exhibition entre Rainville-Boucher et Longtin-Emard ajoutera du relief à la soirée.

Les adversaires seront ce soir Marcel Marier et Thomas Ducharme en premier match tandis que le second mettra aux prises Jean Nadon et Jean Jodoin. Les organisateurs espèrent que les confrères étudiants en nombre encourageront les rivaux et faire revivre l'esprit universitaire de jadis. L'entrée est gratuite et la première partie commencera à 8 h. 15 précises.

Baseball à l'Assomption

Les Athlétiques se rendront à l'Assomption dimanche prochain pour y jouer une partie avec l'équipe du collège de cet endroit. Billy Innes possède de durs frappeurs et le lanceur Bourdon n'aura d'a à se tenir. L'équipe du collège sous la direction de l'abbé MacLure est reconnue comme l'une des meilleures de la province.

SALAIRE DE \$50,000 POUR JOE MCCARTHY

New-York, 4. — Les champions du monde auront peut-être le gérant le mieux salarié dans les annales du baseball annonce une dépêche aujourd'hui.

Selon certaines conversations entendues depuis le retour des Yankees ici après leur triomphe décisif sur les Cubs de Chicago où ils ont remporté la série mondiale le gérant McCarthy recevrait un salaire de \$50,000 par année pour une durée de trois ans.

McCarthy reçoit environ \$30,000 à l'heure actuelle. Le gérant des Yanks est encore à Chicago où il restera quelques jours avant de retourner chez lui à Buffalo, N.Y.

Joute remise entre Bears et Millers

Le temps froid à Minneapolis force les adversaires à remettre la lutte à demain

Minneapolis, 4. — Les Bears de Newark qui avaient commencé la petite série mondiale grands favoris et avaient perdu du terrain lorsque les Millers ont gagné les deuxième et troisième parties, ont été réinstallés favoris ce soir sans coup férir.

La froide température a forcé la remise de la joute d'aujourd'hui comme les deux clubs sont sur un pied d'égalité avec deux victoires chacun. La remise ne favorise pas les champions de l'Association Américaine mais elle assure le retour de Don Brennan sur le monticule. C'est là une mauvaise nouvelle pour les Millers qui deux fois ont baissé pavillon devant lui.

Al Mamaux, gérant des Bears, avait l'intention de se servir de Pete Jablonowski ou de Jim Weaver mercredi se réservant Brannen pour jeudi, tandis que Bush avait l'intention de se servir de Petty mercredi et d'Henry jeudi. Ce sont deux gauchers qui ont remporté des victoires à Newark la semaine dernière.

Nouvelle victoire de Jiro Satoh sur Vines

San Francisco, 4. — Ellsworth Vines, champion des Etats-Unis et de Wimbledon, a été défait aujourd'hui en trois sets par le Japonais Jiro Satoh, dans un match d'exhibition au club California. Les scores ont été 6-1, 6-3, 6-2. C'est la deuxième fois que Satoh défait le champion des Etats-Unis.

MONTREAL ASSURE D'UNE EQUIPE DANS LA LIGUE MINEURE DE HOCKEY

Louis Létourneau voit sa demande d'admission acceptée par la ligue de l'Est du Canada — Joutes les mercredis, vendredis ou dimanches

Montréal aura son club dans une organisation de hockey semi-professionnel. Comme il en nourrissait les intentions depuis quelques années M. Louis Létourneau membre de la firme de l'Arena Mont-Royal a présenté hier à une réunion de la nouvelle organisation son application pour diriger un club dans cette ligue semi-professionnelle et a vu sa demande recevoir le consentement des directeurs de la ligue.

position qui n'attendent que la chance de se faire valoir dans les rangs professionnels afin d'en tirer les bénéfices que peuvent leur apporter leurs capacités dans le domaine du hockey. Il en est aussi une foule qui ont essayé leur chance dans les grandes ligues mais qui sont maintenant sans contrat parce qu'ils n'ont pas réussi dans le temps et se sont vus remplacés par d'autres. Ces derniers ne peuvent plus jouer au hockey amateur ayant joué dans les rangs professionnels.

La ligue tiendra une nouvelle assemblée lundi prochain à laquelle les préparatifs à l'ouverture de la ligue seront faits.

Les plans des magnats de Montréal sont de jouer une ou deux parties le soir ou les soirs où les Maroons et les Canadiens ne joueront pas, de sorte que les deux ligues ne viendront pas en conflit.

Une échelle des salaires a été fixée pour les joueurs qui seront recrutés parmi les meilleurs amateurs ayant des chances de passer dans les rangs de la N.H.L. ou qui y sont déjà passés sans obtenir de succès immédiats mais qui tout de même ont montré de l'effort. Il y a actuellement à Montréal une foule de joueurs dans cette position.

Louis Létourneau, le baillieur de l'Arena Mont-Royal est enthousiasmé de ces plans et ils croient sincèrement qu'une joute de hockey professionnel à l'Arena au milieu de la semaine remplira une lacune existante depuis le départ des Canadiens pour le Forum.

MODERN TAXICAB ASSOCIATION LTD
NOUVEAUX TAUX DE TAXI
15¢ AU DEPART
TAUX LES PLUS BAS
CH. 1171
ASSURANCES SUR CHAQUE PASSAGER
STATIONS DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

NOUS FAISONS UNE SPECIALITE DES COMPLETS POUR HOMMES CORPULENTS
Sur mesure \$27.50 et plus
Chas. Laforon
Le baillieur de l'effort des sportsmen
71 est, rue Ste-Catherine

3 BIERES à votre choix...



MOLSON

"La bière que votre arrière grand-père buvait"

ETABLIE A MONTREAL EN 1786

PAGE FÉMININE

CHRONIQUE FÉMININE

Demi-mesures

Notre passage sur cette terre n'est pas si drôle qu'il faille le prendre légèrement et n'en pas vouloir, autant par vanité que par excès de confiance, envisager le grand but.

Je suis, pour ma part, une sincère ennemie des demi-mesures, et je ne détache rien, tant que l'ouvrage, sans jamais pouvoir affirmer, sans avoir l'opinion arrêtée, et sans pouvoir l'exprimer.

D'aucuns, passés maîtres en ce "pouvoir flottant" l'appellent de la diplomatie, parce que c'est un moyen infailible de ménager la chèvre et le chou, mais à la longue, l'esprit s'atrophie, devient flou, telle une ombre légère, et n'a pas plus de consistance qu'une fumée. Quand on pratique cette ligne de conduite, on sombre, tout doucement dans cette souriante médiocrité qui cache, sous des dehors affables et manières polices, la plus entière peur de l'effort.

C'est pour lutter que nous sommes créés. Pour lutter contre les vicissitudes de la vie, contre nos défauts, contre nous-mêmes. Pourquoi chercher à se détourner du seul chemin qui conduit à la perfection? Il faut, pour vivre intelligemment, en être humain, et non à la manière des plantes, penser d'abord, et envisager la vie sous son angle le plus réel, puis, au lieu d'être passives, se battre, et, en sa lutte, être notre meilleur auxiliaire, et son aide est précieuse, à tous moments.

Napoléon, assez versé dans la question, disait qu'impossible n'est pas français. Découragement, crainte d'insuccès, sont des mots qui devraient, eux-mêmes, être bannis du dictionnaire.

Les demi-mesures sont nos ennemies. Elles aident à temporiser, à recourir aux atermoiements, aux reculs, fidèles auxiliaires de l'échec piteux. En toutes choses, il faut s'habituer à voir juste et entièrement.

Croyez-vous, qu'en cas de maladie, par exemple, il n'est pas plus ramenant de savoir exactement à quoi s'en tenir? Si votre médecin, sachant que vous êtes une de ces nerveuses et une de ces craintives qui ne veulent pas regarder le danger en face, et demandent à croire, malgré tout, à la bonne tournure des choses qui épargne du trouble, vous cache l'état réel de votre enfant, de votre mère, dissimule sous de vagues paroles d'espoir la gravité du cas, vous êtes contentes, sur le moment, et vos nerfs de sensibilité ne sont pas ébranlés. Confiance, vous donnez vos soins sans y mettre plus que le bon sens de la routine, et quand cela tourne mal, vous explosez en cris de violent désespoir. C'est une chose qui ne paraît insupportable. Je veux toujours, dans les mêmes circonstances, savoir exactement à quoi m'en tenir. Si ce n'est pas grave, je ne perds pas ma belle sérénité. Si y a le moindre danger, je me préoccupe. Il me semble que mon être se déboule, l'invisible, mais d'antennes sensibles devine, sent, et avertit son reflet périssable qui, lui, agit.

Et quand sera venue pour moi l'heure dernière, je ne veux pas être léguée. Je veux que l'on soit franc, et qu'on ne craigne pas de m'avertir que ma vie est achevée. Je veux, jusqu'à la fin (si tant est que je meure de maladie et dans mon lit) être traitée en être responsable, car c'est des derniers moments, souvent les plus intéressants de la vie, et il me serait pénible d'être prise au dépourvu. Je partirai sans orgueil, mais j'espère pouvoir remettre à mon Créateur, une âme, très imparfaite, mais tout au moins pleine de bonne volonté, et qui aura, quelquefois, fait des efforts.

Odette L. OLIGNY

Revendications au ministre du travail pour les ouvrières

L'Alliance Canadienne demande que le salaire minimum des femmes soit respecté

Recours légaux

Par l'entremise de Mlle Idola Saint-Jean, représentant l'Alliance canadienne pour le vote des femmes, l'hon. C. J. Arcand, ministre provincial du travail, au cours de la séance tenue hier aux bureaux du gouvernement par la commission du salaire minimum, a été saisi des demandes des femmes de la province de Québec, regardant cette question.

Mlle Saint-Jean a demandé entre autres: qu'un avocat soit nommé pour entamer des poursuites civiles contre les patrons condamnés criminellement pour infraction à la loi du salaire minimum, afin que les ouvrières lésées puissent récupérer l'argent qui leur est dû.

Que des femmes soient nommées membres de la commission du salaire minimum de la province de Québec, attendu que dans toutes les autres provinces du Canada ce droit légitime a été reconnu.

Mlle Saint-Jean a été remerciée par l'hon. M. Arcand, ministre du travail, pour les efforts de l'élément féminin en vue de la création d'un bureau du soir de la commission du salaire minimum, bureau qui fonctionne depuis le printemps dernier.

Aux membres de la commission du Québec qui se rencontraient avec deux membres de la commission de l'Ontario, Mlle Saint-Jean a demandé que la mise en vigueur des mesures de salubrité publique soit stricte et que, de plus, les inspecteurs transmettent les plaintes des ouvrières lésées, afin que, comme cela se pratique aujourd'hui, les employeurs n'aient plus le loisir de congédier celles qu'ils soupçonnent de ne pas avoir dénoncé.

Mlle Saint-Jean, qu'accompagnait Mlle C. Le Testu, a également insisté pour que le travail à la pièce soit strictement surveillé.

Les fronces de travers

Les fronces faites en travers se massent au milieu du devant des robes afin de permettre au tissu de s'épanouir sur la poitrine et de galber harmonieusement. On fait aussi des fronces travers sur les manches courtes; les fils de fronces sont massés sur le dessus du bras et l'ampleur du tissu s'épanouit ensuite en rayonnant.

LES DRAPERIES

On s'ingénie à modifier l'aspect de l'empèchement de nos jupes, lorsqu'on ne le supprime pas, ce qui arrive assez souvent dans les modèles récents. Les plus nouveaux empèchements, travaillés, sont drapés en travers, montant la taille très haut et descendant au-dessous des hanches; la draperie est très stricte, moulant le corps et en accusant très nettement la ligne. Cet empèchement drapé et collant est fort gracieux aux silhouettes bien proportionnées; mais il ne saurait convenir à toutes. Au bas de la draperie se monte la jupe croisée, légèrement en forme. J'ai vu ce modèle fait pour une robe en crepe. Le corsage, de forme très simple, croisant devant par une bande rapportée d'où sortaient des plissés de mousseline de ton. Trois boutons de strass fermaient

TRES JEUNE



Les salaires des filles de tables

La Commission du salaire minimum des femmes rendra des ordonnances à ce sujet

La Commission du salaire minimum des femmes a tenu une réunion hier, sous la présidence de M. Gustave Franc. La séance était à huis-clos, et outre les commissaires, MM. Eugène Richard, C.-G. Griffin, Omer Brunet et A. Cromer, y assistaient deux représentants de la province d'Ontario, MM. R. A. Stappels et H. G. Foster, et le ministre du Travail, l'honorable C. J. Arcand, son sous-ministre, M. Gérard Tremblay, l'inspecteur des établissements industriels, M. Alfred Rodier, et M. Charlemagne Rodier, avocat de la Commission.

Les commissaires ont discuté avec les représentants de l'Ontario des moyens d'uniformiser l'application de la loi du salaire minimum des femmes dans les deux provinces, et pris connaissance des faits révélés par l'enquête commencée sur la situation des jeunes filles employées dans les restaurants.

La prochaine réunion aura lieu à Québec, et l'enquête sur les employés de restaurants durera quelques semaines encore avant que des ordonnances soient rendues.

Les manches diverses

On verra bientôt des robes qui posséderont des manches longues entièrement différentes de teinte, de l'ensemble. Par exemple, sur une robe noire, les manches seront tango, ou bleu vif, ou jaune. Je m'empresse de vous dire aussi que ces manches seront couvertes de broderie de soutache ou au point de chaînette et que cette broderie sera, elle, du ton de la robe.

Le croisé. La manche longue présente une certaine fantaisie, grâce à de hauts revers crispés élargis en entournant remontant au coude. Ces crins étaient doublés de blanc.

Mondanités

On annonce le mariage de Mlle Suzanne Saint-Cyr, fille de M. et de Madame Alfred Saint-Cyr, de Westmount, avec le Dr Donat Voghel, fils de M. et de Mme H.-J. Voghel, de Montréal, qui sera célébré vendredi matin, le 7 octobre, à 9 h. 30, en l'église Saint-Léon de Westmount. Mlle Lucile Hébert et Mlle Suzanne Manseau seront demoiselles d'honneur. Le Dr Roland Bélanger et M. Prud'homme Saint-Germain seront garçons d'honneur, et MM. Fred Saint-Cyr et Jean Demers placeront les invités. La bénédiction nuptiale sera donnée par Son Excellence Mgr Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe.

Mlle Odette Lapointe est retournée à Québec, après avoir passé quelques jours en ville, l'invitée de Mme Pierre F. Casgrain.

M. et Mme Léon-Mercier Gouin recevront à dîner, demain soir, en l'honneur de M. et de Mme Lucien Romier.

Mlle Jeanne Savignac recevra à l'heure du thé, aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Françoise Lambert, à l'occasion de son prochain mariage. Mme V.-E. Lambert, Mlle Jean Grégoire et Mme J.-A. Savignac serviront le thé et les glaces, aidées de Mlle Lucette Babin, Margot Dufort, Georgette Lambert, Marthe Cordou et Liliane Bricault. La table à thé sera décorée de reines-marguerites blanches et de verdure.

La réception annuelle du Cercle Universitaire de Montréal aura lieu en l'hôtel du Cercle, rue Sherbrooke, le samedi 29 octobre, de neuf heures à minuit.

Le comte du Rouret, de Paris, qui a passé quelques temps en ville, l'invitée de M. et de Mme Léon-Mercier Gouin, est parti pour New-York, d'où il s'embarquera, le 15 octobre, pour retourner en France.

Mlle Dolores et Gilberte DeSerres ont reçu, dernièrement, en l'honneur de Mlle Sylvia Daoust, à l'occasion de son retour d'Europe.

Mme Tancrede Ethier, de Hull, et son fils sont en ville, les hôtes de Mme Horace Dufort.

Lady Foster s'embarquera pour l'Angleterre, prochainement.

Mme Alexandre Brassard, de Montréal, est à Québec pour quelques jours l'invitée de M. et de Mme C.-O. Samson.

Mme Paul Rodier et sa famille sont de retour de Rivière-Ouelle, où elles ont passé l'été.

M. et Mme Jules Timmins passeront l'hiver à Saint-Sauveur.

Mlle Marie Baillie est de retour d'Ottawa, où elle a passé quelques jours, l'invitée de Mme F. O. Hodgins.

Le mariage de Mlle Eliane Lévesque, fille de M. et de Mme Hector Lévesque, avec M. Gaston Harris, fils de M. Henri Harris, délégué, et de Mme Harris, sera célébré ce matin, à 6 h. 30, en l'église St-Jean-Baptiste, de R. P. Paul-Emile Beaudoin, c. s. v., cousin du marié, donnera la bénédiction nuptiale. Après la cérémonie, une réception aura lieu, et M. et Mme Harris partiront en voyage.

Le mariage de Mlle Adrienne Mackay, fille de M. Alfred Mackay, c. r., délégué, et de Mme Mackay, avec M. Paul Lefebvre, fils de M. et de Mme J.-E. Lefebvre, sera célébré le samedi 8 octobre, à 8 heures, en l'église Saint-Louis de France.

M. et Mme Albert Audette, de Québec, passent quelques jours en ville.

Le mariage de Mlle Monique Delage avec M. Dalmat Landry, sera célébré le samedi, 8 octobre prochain, à dix heures, en l'église Saint-Adelphe de Thetford Mines. Mlle Marguerite Delage, sœur de la mariée, sera dame d'honneur, et Mlle Pauline et Claire Delage, Cécile Lacerte, Madeleine Pelletier et Madeleine Roy seront demoiselles d'honneur. M. Georges-Henri Landry, frère du marié, sera le garçon d'honneur et M. Antonio Beaudoin, Ashton Tobin, Gustave Denault, de Sherbrooke, le docteur Jean Lacerte, et M. Jacques Verreault, de Québec, placeront les invités.

A l'occasion des "Journées de Charité" annuelles, au Couvent de Marie-Réparatrice, Mme P.-P. Boileau organise pour le vendredi 14 octobre une grande partie de cartes qui présidera Mme Albert de Lorimier. Ont formé des tables pour cette réunion: lady Tait, Mmes A. de Lorimier, E. Marceau, J. Sawyer, Arthur Magnan, Edmond Brossard, Joseph Beaubien, C.-P. Beaubien, Omer DesSerres, Joseph Hurtubise, Damien Boileau, R.-A. Noizeux, J.-O. Ducharme, L. Rinfret, Charles Marquette, G. Deguire, Louis Noizeux, S.-N. Morin, Hector Cyphont, Mlle Lamontagne, Grégoire, Mmes Rodolphe Tourville, A. Sainte-Marie, L.-B. Cordou, L.-C. Bargeau, Albert Labrière, L.-H. Langevin, O. Lefebvre, G. Michaud, Henri Dandurand, J.-A. Gauvin. Pour renseignements s'adresser à Mme P.-P. Boileau, DO. 8517.

Feu Soeur Marie-Anastase

Est décédée, à la Maison-Mère des Soeurs des SS. Noms de Jésus et Marie, Soeur Marie-Anastase, à l'âge de 84 ans, après soixante-trois ans de vie religieuse.

La famille et les anciennes élèves du couvent d'Hochelaga, où la défunte a passé plus de cinquante ans, sont invitées à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 8 h. 30, à la Maison-Mère, 1410 boulevard du Mont-Royal, Outremont.

LA NAVIGATION

Plus de six mille tonnes d'écaillés d'huîtres seront transbordées au port

Cette cargaison doit arriver ce matin par le vaisseau norvégien "Tivy" — Transbordée sur des navires des lacs, à destination de Fort-William

Commentaires sur le désastre du "Brigt Fan"

Le cargo Tivy, battant pavillon norvégien, arriva aujourd'hui à Montréal avec la plus grosse cargaison d'écaillés d'huîtres, soit plus de 6,000 tonnes de cette marchandise provenant du golfe du Mexique. On attirait récemment l'attention du public sur ce sujet, lorsque le vapeur Severole en apporta un premier chargement au port, chargement qui était loin d'être aussi considérable que celui que l'on doit recevoir aujourd'hui. Les écaillés d'huîtres seront transportés à Fort-William pour y être broyés afin de servir à l'alimentation des poules.

La cargaison du Tivy sera transbordée sur trois navires des lacs, appartenant à la Paterson Steamship; le travail sera fait au moyen de deux grues flottantes construites aux Etats-Unis. La Jarka Stevedoring Co., compagnie américaine, aura le soin de ce transbordement, qui sera opéré du côté sud de la jetée Bickerdike.

CARGOS AMENAGES POUR LE TRANSPORT DU BÉTAIL

Les cargos Airthia et Sulairia de la Robert Reford Co., de Montréal, qui doivent être affectés au transport des bestiaux en Grande-Bretagne, seront probablement aménagés pour ce genre de cargaison de leur côté. Le coût approximatif de ces installations d'étable flottante, de \$18 par stalle. L'année dernière, la Head Line qui reçoit également du gouvernement canadien des subside pour la conversion de convertir quelques-uns de ses navires pour le transport du bétail, fit faire ce travail par la Montreal Ship Lining, société d'armateurs canadiens-français.

COMMENTAIRES SUR LE DÉSASTRE DU BRIGT FAN

Un marin que nous rencontrons hier nous déclarait qu'il n'avait pas été surpris en apprenant le naufrage du cargo Brigt Fan au milieu du détroit d'Hudson. Cette route maritime qui a été suivie à date par une quinzaine de navires de commerce se rendant à Churchill, est encore assez connue des marins pour devenir absolument sûre, et comporte de plus une foule de dangers que l'on ne rencontre pas habituellement ailleurs.

Le capitaine d'un navire n'a pas de pilote à sa disposition dans ces parages et doit forcément compter sur ses propres ressources pour assurer la navigation. Il arrive parfois qu'il se trouve forcé de naviguer au milieu de fortes tempêtes de neige, très fréquentes à cette époque dans ces parages; il lui faut en plus se tenir sur le pied de guerre, car les températures sont si basses qu'il est impossible de surveiller la marche des banquises dont il est presque continuellement environné. Dans de pareilles conditions la direction d'un navire devient presque impossible. On doit compter ensuite sur les vitesses dangereuses des courants allant de l'Atlantique à l'Hudson à travers ce passage. Ces courants allant parfois en tous sens rendent impossible le calcul de déviation d'un iceberg. Ce dernier peut paraître suffisamment au large de la course suivie et quelques minutes plus tard, à la faveur des vents, il se trouve soudainement en pleine marche du navire. Le remède le plus efficace, si l'on doit continuer d'utiliser cette route maritime, ce serait d'empêcher tout-à-fait la navigation de nuit comme cela se pratique sur le Saint-Laurent en avril, avant que les dernières bouées soient posées.

Les navires qui allaient à Churchill étaient préalablement assurés par des compagnies anglaises, particulièrement par les Lloyds. Or le Brigt Fan était le premier navire se rendant à Churchill qui fut assuré par une compagnie américaine, qui avait baissé ses tarifs par concurrence! Il appert que ce désastre fera hausser les taux d'assurance pour les navires se rendant dans la baie d'Hudson.

700 LAPINS ET UN KANGOUROU

Halifax, 4.—(Spécial au "Canada")—Le "Canadian Highlander" de la Canadian National Steamship qui transporte entre autres produits de l'Australie, 700 lapins et un kangourou, arrivera à Halifax demain (5 octobre), venant de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande après un voyage d'un mois. Tous les lapins sont gelés et le kangourou est emballé. En route pour Montréal, le "Canadian Highlander" fera escale à Québec. Il repartira le 18 octobre prochain pour un autre voyage aux Antipodes.

Après le départ du cargo "Nevisian", la compagnie White Star-Dominion Line aura deux autres arrivées à Montréal, d'ici à la fin de la saison maritime. Le dernier départ est fixé à la fin de novembre.

Le paquebot "Lady Rodney" de la Canadian National SS., est entré à 3 h. hier après-midi, à la cale sèche de la Canadian Vickers pour y subir l'inspection annuelle de sa coque. Le navire regagnera le hangar 14 à 6 h. ce soir.

Le "Chomedy" de la même compagnie est attendu ce matin au hangar 14 extension, avec une forte cargaison de mélasse provenant des Barbades.

Le "Calgary" des Elder Dempster Lines s'est amarré hier à la jetée sud afin d'y décharger sa cargaison de sucre brut, apportée de l'Afrique du sud.

ARRIVÉE D'IMMIGRANTS

Les personnes de passage à la gare Bonaventure, hier soir ont pu se faire une idée de la cacophonie créée par la confusion des langues à la Tour de Babel, en écoutant le babillage d'un groupe composé de 32 femmes d'origines différentes. Celles-ci s'apprêtaient à monter dans le train du Canadian National pour aller rencontrer leurs maris dans des villes de l'ouest du Canada.

Dans le groupe il y avait 8 Allemandes, 9 Tchèques, 2 Finlandaises,

RETOUR EN FINLANDE

90 Finlandais qui retournent en Russie après avoir séjourné quelques temps dans l'Ouest du Canada ont quitté la Gare Bonaventure, hier soir, dans trois wagons spéciaux du Canadian National attelés à l'"Ocean Limit". Ils se rendent à Halifax où ils s'embarqueront à bord du navire "Gripsholm" de la Swedish-American Line.

DEPART DU "CHAMPLAIN"

Le paquebot "Champlain" de la Compagnie Générale Transatlantique est parti de New-York hier midi, ayant à son bord une forte délégation des Daughters of the American Revolution qui s'en vont à Paris pour honorer la mémoire des soldats français tombés à Yorktown pour la défense de l'indépendance américaine. Le même navire a à son bord M. Robert Desaulniers, de Boston, M. David Beryl, directeur du journal parisien "L'Information" et autres.

TOURNEE DE DÉBATS ORATOIRES

MM. Hector McNeill et Ivor B. Jones, membres du "British Debating Team", arriveront à Halifax, le 10 octobre prochain, à bord du "Nova Scotia" de la Furness Line, pour une tournée de débats oratoires dans les principales universités du Canada et des Etats-Unis. MM. Jones et McNeill visiteront d'abord Sackville, puis Québec, Lennoxville, Montréal, St-Anne-de-Bellevue, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Saskatoon, Calgary, Regina et Vancouver. Ils arriveront à Montréal le 24 octobre, à 5.45 p.m., par le Canadian National et repartiront le 28 pour St-Anne-de-Bellevue.

Au retour de Vancouver, ils visiteront les principales villes américaines et s'embarqueront à New York, le 9 décembre, à bord du "Scythia" pour retourner en Angleterre.

NAVIRES DANS LE PORT

Domy, Dominion Coal Co. qui 5-a. (appareille aujourd'hui). Willowpool, McLean Kennedy, quai 9-a. Ascania, Cunard, hangar 2. Letitia, Reford, hangar 3. Nevisian, White Star, hangar 4. Duchess-of-York, Pacifique Canadien, hangar 7. Beaverburn, Pacifique Canadien, hangar 8. Chomedy, Canadian National SS., hangar 14 (Extension). Torr Head, McLean Kennedy, hangar 15. Manchester Citizen, Furness Withy, hangar 16. Lista, County Line, hangar 18. Silvia, Furness Withy, hangar 17. Middlemore, Montreal Shipping, quai 28. Canby, Dominion Coal Co., quai 36. Honor, Whitney, quai 38. Canadian Ranger, Canadian National SS., quai 40. Somerby, Montreal Shipping, hangar 44. Waraby, Montreal Shipping, hangar 47. Canadian Leader, Canadian National SS., chies Vickers. Lady Rodney, Canadian National SS., chies Vickers. Blairnoth, Canadian Import, à l'ancr. Canadotte, Imperial Oil, quai 101. Olma, Whitney, quai 108. (appareille aujourd'hui). Calgary, Elder Dempster, jetée sud. Levnet, Montreal Shipping. Partis hier: Bill, Nyanza, Colyto, Kafiristan, Humilitas, Wendorer. Il y a actuellement au port 21 transatlantiques et 3 côtiers.

Histoire de pipelet en cour supérieure

Peut-on rompre un bail parce qu'on n'aime pas son concierge?

On entend toutes sortes d'histoires de Cour Supérieure, même des histoires de concierges. Le métier de pipelet n'a pas toujours la faveur publique et un certain M. Mahony se présentait en cour hier pour demander une annulation de bail parce que le concierge de la maison ne lui plaisait pas.

Le demandeur explique devant le juge Archambault qu'à la suite de certaines réclamations au propriétaire, le concierge de la maison avait été remercié de ses services.

Il y a quelques temps, M. Mahony s'aperçut que le pipelet avait été révoqué. Il avait entre temps signé un nouveau bail et il accusa qu'il ne l'aurait pas fait s'il avait su la décision du propriétaire. Ainsi donc, il estime que le réengagement constitue un cas de rupture de contrat et demande à la cour de se prononcer en sa faveur.

M. Mahony réclame également du propriétaire la somme de \$199 pour frais de déménagement. La défense assure de son côté que le concierge renvoyé fait parfaitement l'affaire et qu'il n'a jamais porté de réclamations contre lui. L'affaire se continue.

Amicale du Foyer

La 6ème réunion générale de l'Amicale du Foyer aura lieu le lundi 10 octobre, au No 389 rue du Champ de Mars, à 8 heures p.m. Toutes les anciennes et toutes les amies de l'oeuvre sont cordialement invitées.

CARTES D'AFFAIRES

UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED

ASSURANCE FEU ET AUTOMOBILE

Albert Bernard

Agent Spécial Département français
488 rue McGill
Tél.: Marquette 2178

LE LION D'OR 1676 RUE ONTARIO EST

OUVERTURE DU "GRILL" ET SOUPER DANSANT

Tous les soirs de 8 p.m. à la fermeture avec L'ORCHESTRE LANOUE

Atmosphère agréable, parquet de Service court et distingué BIÈRE première classe pour la danse. et VINS de CHOIX
ACCOMMODATION POUR TOURISTES
Pour information: Téléphones à Montréal 9426 M. V. DUMAIL, prop.

POUR UN BON REPAS ALLEZ A LA SALLE A DINER NATIONALE

916 rue Saint-Catherine Est
F. B. DESROCHERS
Salon privé pour dames et messieurs
Repas à toute heure — Cuisine Canadienne
Econome sans être au lard et se renommée.

AGENTS D'IMMEUBLES

COHIER & BIGRAS

AGENTS D'IMMEUBLES

20 St-Jacques Est

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

Marquette 1814

